

**CONCOURS D'ART 2017**  
**32<sup>e</sup> édition**

Cet événement a pour but d'encourager et de promouvoir le talent des artistes amateurs et professionnels de l'Île de Montréal.

Des bourses seront remises lors d'une soirée qui rassemblera tous les participants le  
16 mars 2017

**Volet amateur** - amateurs seulement - aquarelle, peinture, dessin ou techniques mixtes

**Volet professionnel** - 18 ans et plus – artistes professionnels seulement.

L'ensemble des règlements du concours s'applique.

**Frais d'inscription:** Droits d'inscription non remboursables  
Résidents de la Ville de Montréal : adulte, âgé 5 \$ et Jeunesse 3 \$  
Résidents des autres villes: adulte, âgé 7 \$ et Jeunesse 5 \$  
**Ces droits sont payables au moment du dépôt de l'œuvre.**

**Échéancier**

- |                                |  |
|--------------------------------|--|
| Jusqu'au 20 janvier 2017       | • Période d'inscription (par la poste seulement)<br>au plus tard le vendredi 20 janvier 2017<br>(l'oblitération postale faisant foi de la date d'envoi). |
| 15 février 2017<br>Pierrefonds | • Dépôt des œuvres, de 10 h à 20 h, Centre culturel de   |
| 16 mars 2017                   | • Soirée de remise des prix  |
| 17 au 26 mars 2017             | • Exposition et vente des œuvres<br>(lundi au dimanche, de 12 h à 17 h)  |
| 27 mars 2017                   | • Récupération des œuvres, de 10 h à 20 h  |

Dans le cadre du 375<sup>e</sup> anniversaire de Montréal, nous ferons tirer un prix « Spécial 375<sup>e</sup> anniversaire de Montréal ». Ainsi, tous les participants du Concours d'art 2017, qui seront présents le 16 mars 2017, seront admissibles au tirage qui clôturera la soirée de gala. Une raison de plus d'être parmi nous lors cette soirée de remise de prix !

## Répartition des prix

### Volet Amateur — aquarelle, peinture, dessin, techniques mixtes

|                                   |  |
|-----------------------------------|--|
| Catégorie Aîné (65 ans et plus)   | 200 \$ 1 <sup>er</sup> prix — tout médium<br>100 \$ 2 <sup>e</sup> prix — tout médium  |
| Catégorie Adulte (18 ans et plus) | 200 \$ peinture<br>200 \$ aquarelle ou gouache<br>200 \$ dessin ou techniques mixtes   |
| Catégorie Jeunesse (5 à 12 ans)   | 150 \$ 1 <sup>er</sup> prix — tout médium<br>100 \$ 2 <sup>e</sup> prix — tous médiums |
| Catégorie Jeunesse (13 à 17 ans)  | 150 \$ 1 <sup>er</sup> prix — tout médium<br>100 \$ 2 <sup>e</sup> prix — tout médium  |

### Volet professionnel — aquarelle, peinture, dessin, techniques mixtes

|                                   |  |
|-----------------------------------|--|
| Catégorie Adulte (18 ans et plus) | 300 \$ peinture<br>300 \$ aquarelle ou gouache<br>300 \$ dessin ou techniques mixtes |
|-----------------------------------|--|

### **Mentions d'honneur**

Le jury attribuera quelques mentions d'honneur accompagnées d'un chèque au montant de 50 \$.

### **Critiques professionnelles**

Afin d'encourager la progression des participants, le nom de cinq artistes sera tiré au sort. Ceux-ci recevront une critique écrite de leur œuvre de la part du jury.

### **Dates de dépôt des œuvres**

**Mercredi 15 février 2017, de 10 h à 20 h**

Centre culturel de Pierrefonds  
13850, boulevard Gouin Ouest  
Québec H8Z 1X7

*Il est très important de vous conformer à l'horaire ci-dessus. Toute demande d'exemption devra nous être communiquée au 514 624-1114. Il est à noter que l'approbation d'un retard dépendra du déroulement du travail des juges.*

Les personnes intéressées à participer au concours sont priées de prendre connaissance des règlements qui suivent et d'acheminer le formulaire d'inscription ci-joint **par la poste seulement, au plus tard le vendredi 20 janvier 2017 (l'oblitération postale faisant foi de la date d'envoi)** à l'adresse suivante :

**ARRONDISSEMENT DE PIERREFONDS-ROXBORO  
CONCOURS D'ART 2017  
13665, boulevard de Pierrefonds  
Pierrefonds (Québec) H9A 2Z4**



## Règlements

1. **Amateur** : personne qui pratique son art à titre de loisir, pour son plaisir personnel, qui expose ses œuvres en groupe et qui ne fait pas une production systématique d'œuvres pour la vente.  
**Professionnel** : personne qui a reçu une formation spécialisée dans son domaine, qui est reconnu comme tel par ses pairs (artistes de la même tradition artistique); qui s'engage à consacrer plus de temps à sa pratique artistique, si sa situation financière le lui permet; qui a déjà présenté des œuvres en public (exposition solo).
2. Les gagnants du concours 2017 ne pourront se réinscrire avant 2020, à l'exception des récipiendaires d'une mention d'honneur. Cependant, ils pourront présenter une œuvre hors-concours.
3. Les participants doivent habiter sur l'Île de Montréal.
4. Les participants ne doivent avoir aucun lien de parenté avec les juges ou les organisateurs. Les employés de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro ainsi que les membres du Conseil d'arrondissement ne sont pas éligibles à ce concours.
5. Toutes les œuvres doivent être des originaux. Le terme "originaux" fait référence à des créations exclusives à celui qui les crée. Les participants qui reproduiront, même partiellement, d'autres peintures, images commerciales, cartes de souhaits, revues, etc. seront disqualifiés et devront remettre leur bourse.
6. L'assurance de l'œuvre est aux frais du participant. L'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro ne peut en aucun cas être tenu responsable des dommages ou pertes pouvant survenir.
7. **DIMENSIONS :**  
Peinture sans le cadre : maximum de 61 cm x 76 cm (24,4 » x 30,4 »)
8. **Seules les œuvres encadrées et prêtes à être accrochées seront acceptées (œillets, fil)**  
En ce qui a trait aux créations non figuratives qui se déploient dans l'espace, l'encadrement est laissé à la discrétion de l'artiste, selon son plan de création. Cependant, l'œuvre devra être prête à être suspendue (œillets, fil).
9. Le jury se réserve le droit de vérifier la catégorie dans laquelle est inscrit l'artiste, de modifier l'inscription, d'annuler une catégorie advenant un nombre restreint de participants et de les jumeler à une autre catégorie.
10. Les décisions des juges sont finales et sans appel. Les membres du jury se basent sur quatre critères pour déterminer les gagnants soit : imagination/créativité, expression, composition et technique.
11. Advenant que le nombre d'inscriptions dépasse la capacité d'accrochage, la Division Culture se réserve le droit, après l'évaluation des juges, de ne pas exposer certaines œuvres.
12. Pour les besoins de l'expo-vente, chaque œuvre devra être identifiée comme suit : **le titre, le médium utilisé, le prix de vente, la catégorie du classement, le nom de l'artiste (âge requis pour la catégorie Jeunesse) et le numéro de téléphone.** Aucune commission ne sera retenue sur le prix de vente de l'œuvre.

**CONCOURS D'ART 2017**  
**Formulaire d'inscription**

|                              |                        |
|------------------------------|------------------------|
| Nom : _____                  | Prénom : _____         |
| Adresse : _____              | Ville : _____          |
| Code postal : _____<br>_____ | Arrondissement : _____ |
| Tél. (domicile) : _____      | Tél. (autre) : _____   |
| Courriel : _____             | Âge (Jeunesse) : _____ |

**Une seule œuvre par participant par volet.**

**\*\*\*COCHER UNE SEULE CASE \*\*\***

**Volet Amateur : peinture, aquarelle, gouache, dessin, techniques mixtes**

**Peinture :** huile, acrylique

**Aquarelle** ou **gouache**

**Dessin :** encre, crayon, pastel et techniques mixtes

**Catégories**

- |                        |   |
|------------------------|---|
| Aînés (65 +)           | <input type="checkbox"/> tout médium  |
| Adultes (18 +)         | <input type="checkbox"/> peinture <input type="checkbox"/> aquarelle ou gouache |
|                        | <input type="checkbox"/> dessin ou techniques mixtes                            |
| Jeunesse (5 à 12 ans)  | <input type="checkbox"/> tout médium  |
| Jeunesse (13 à 17 ans) | <input type="checkbox"/> tout médium  |

**Volet professionnel — Peinture, aquarelle/gouache, dessin/techniques mixtes**

- |               |   |
|---------------|---|
| Adulte (18 +) | <input type="checkbox"/> peinture <input type="checkbox"/> aquarelle ou gouache |
|               | <input type="checkbox"/> dessin ou techniques mixtes                            |

Initiales : \_\_\_\_\_ J'accepte que mon œuvre soit publiée dans les brochures, dépliants et journaux de l'arrondissement, et ce, sans redevance.

Initiales : \_\_\_\_\_ J'accepte de me conformer aux règlements du concours.

Signature : \_\_\_\_\_